



Acquisition par usucapion chez mon voisin

Par **Martyna**, le **28/01/2008** à **14:37**

Bonjour,

Il y a un petit carré appartenant à mon voisin servant à l'installation d'une cuve toutes eaux et d'épandage. Mon voisin a émis cette tolérance à son installation il y a 25 ans. Puis-je devenir propriétaire en titre par usucapion et sous quelles conditions ?

Merci de vos information. M.B.